

Frais fixes et frais variables

Pour utiliser les grilles de calculs de coûts proposées dans les fiches suivantes éclairons ensemble quelques notions de vocabulaire.

Les frais fixes

Sous le nom de frais fixes, on réunit les frais éditoriaux, les frais de prépresse et de fabrication de la forme imprimante.

Les frais fixes sont indépendants du chiffre du tirage : que l'ouvrage soit tiré à 500 exemplaires ou à 100 000, les frais de préparation de copie ou de maquette par exemple, restent constants.

Sans prétendre être exhaustive, la liste ci-dessous mentionne les postes les plus courants :

- Forfait à l'auteur ou aux auteurs (quand il ou ils ne sont pas payés au pourcentage),

- Documentation,

- Révision de manuscrit,

- Réécriture,

- Préparation de copie,

- Enrichissement de la saisie

- Corrections d'épreuves,

- Traduction,

- Achat de droits iconographiques,

- Achat de droits de reproduction de textes,

- Réalisations des dessins, schémas, etc.

- Traitement des images,

- Maquette du corps d'ouvrage,

- Montage de l'ensemble des pages du corps d'ouvrage

- Maquette et montage de la couverture,

- Production des films.

Les frais variables

Les frais variables sont ceux dont les factures fluctuent avec la longueur du tirage : la facture d'impression sera évidemment plus lourde pour un tirage à 100 000 exemplaires que pour un tirage à 500. Les frais variables sont donc les frais de fabrication liés aux tâches de reproduction du livre. Nous les retrouvons dans les factures concernant le papier, l'impression et le façonnage.

Les frais de production

L'ensemble (frais éditoriaux + frais de fabrication) prend le nom de frais de production.

Les frais de production ne sont pas les seuls postes de dépenses de l'éditeur : il faut y ajouter les frais de structure, et les frais de commercialisation. La fiche suivante en dresse la liste.